



Département de l'Hérault

PARRAINAGE CIVIL

Nom de l'enfant :

Nom du père :

Adresse :

Nom de la mère :

Adresse :

Date et heure :

Nom du parrain :

Adresse :

Nom de la marraine :

Adresse :

Documents à fournir :

Acte de naissance de l'enfant

Livret de famille

Pièce d'identité des parents (CNI, Passeport), justificatif de domicile (facture électricité, eau, téléphone)

Pièce d'identité du parrain et la marraine, âgés de + 13 ans (CNI, Passeport), justificatif de domicile (facture électricité, eau, téléphone)